CONDITIONS DU JOURNAL

L'ABONNEMENT EST PAYABLE D'AVANCE

Edition quotidienne (par an) $4.00
Edition hebdomadaire " 1.00

Les annonces sont insérées aux taux suivants :

Par ligne 1ère insertion	0 10
" Chaque insertion subséquente	0 05
" Trois insertions par semaine..	0 06
" Deux " " "	0 07
" Une " " "	0 08

Conditions spéciales pour annonces à longs termes

Réclames: 10 centins par ligne chaque insertion

VENDREDI 5 JUILLET

ECHOS DU JOUR

D'après le correspondant romain du *Times* de New-York, l'archevêque Corrigan, de New-York, serait à la veille d'être appelé à Rome, pour y recevoir la barette de cardinal. Ce prélat est très populaire au Vatican, tandis que Son Emminence le cardinal Gibbons le serait très peu. On n'aimerait pas au Palazzo della Propagando Fide la fierté avec laquelle le cardinal se drape dans sa nationalité américaine. Aussi le lui fit-on bien voir à son voyage à Rome. La réception qu'on lui fit alors à la Curie fut aussi froide que celle qui fut faite à Son Emminence de Québec, fut empressée, cordiale et flatteuse.

Il est inutile de dire qu'on ne fait que rire à Rome des bruits qui se sont répandus au sujet de la possibilité de l'élévation du cardinal Gibbons au Saint-Siège. De longtemps, les cardinaux, dont la majorité sont italiens, n'éliront un étranger, encore moins un homme du Nouveau-Monde.

On croit à Rome que le cardinal Gibbons ne se fait pas illusion à ce sujet et que sachant qu'il a atteint le plus haut échelon des honneurs ecclésiastiques qui lui soient accessibles, il n'éprouve plus le besoin de cacher son intense patriotisme. C'est à cause de cela qu'il est impopulaire au Vatican.

C'est ce cardinal, croit-on, qui s'oppose à ce qu'on fasse venir d'Europe les professeurs de la nouvelle Université de Washington. Il ne voudrait que des Américains. A la Curie, au contraire, on craint que des professeurs américains ne sèment des idées d'indépendance qui s'occorderaient mal avec l'obéissance passive que l'Eglise réclame.

Si le gouvernement de Washington, s'armant de la loi qui défend l'importation d'étrangers liés par un engagement, s'oppose au débarquement de ces professeurs, ce sera la première fois que le Vatican se trouvera en conflit avec le gouvernement des Etats-Unis.

[Nous venons de donner la substance d'une très-longue correspondance de Rome. Nous le devions, comme journaliste ; mais il est bon de dire que nous ne croyons pas un seul mot de tous ces commérages qui prennent leur volée des bords de la Tibre.]

Le *Courrier du Canada* nous informe qu'après avoir gratifié de quelques coups de plume de plus l'*Electeur*, il s'occupera de démolir nos fétiches. Voulant lui faciliter cette tâche, nous croyons devoir le prévenir que nos fétiches ne sont ni la constitution actuelle de la France,—que nous trouvons, au contraire, très défectueuse,—ni les lois d'exception et de proscription dont on s'est servi pour expulser les princes, les jésuites et les affiliés de quelques autres ordres religieux. Encore moins faisons-nous nos fétiches de ces lois centralisatrices qui étouffent la liberté, de ces décrets sanguinaires qui ont ensanglanté l'histoire de la première république, et de ces iniques mesures de confiscation qui ont privé le clergé et la noblesse de ses biens, au mépris de toutes les notions sur le respect de la propriété. Nous mettons notre confrère au défi de trouver dans un de nos articles un seul passage où, faisant allusion à ces lois ou à ces actes, nous ne les ayons hautement réprouvés.

Voyant quelques feuilles françaises du Canada qui injuriaient à l'envi le gouvernement de France, s'excitant mutuellement et arrivant à un point où elles ne gardaient plus aucune mesure, nous avons essayé de les arrêter sur la pente où elles roulaient. Après avoir dit ce que nous croyions bon de faire remarquer, nous avions posé notre plume, et ce ne serait qu'à regret que nous nous verrions poussé à la reprendre pour une pareille polémique.—Non que nous craignions les coups pour nous-même ; mais nous savons que dans cette querelle, notre vieille mère-patrie ne pourrait manquer de recevoir des éclaboussures. Lord Byron a dit ce vers charmant : *England, with all thy faults, I love thee still!* C'est une semblable parole d'amour que nous chargeons les brises de l'océan d'apporter à la France. Aussi, nous ferions-nous un reproche d'avoir fourni l'occasion de faire de nouvelles blessures à sa fierté !

Nous devons protester, toutefois, contre la prétention de certains confrères, d'après lesquels on ne pourrait rester dans les rangs du parti conservateur-libéral du Canada, sans admirer la royauté vermoulue des Bourbons ou le césarisme brutal des Bonapartes. S'il en était ainsi, nous sommes certain que Sir John Macdonald lui-même serait exclu du parti dont il est le chef. A Dieu ne plaise que ce parti ait de si étroites limites, et que jeune, vigoureux, américain, comme il est, il voye son sort uni à celui d'une antiquaille quelconque du Vieux-Monde !

Passant à un autre ordre d'idées, nous dirons qu'on parait oublier au Canada que la Puissance entretient à Paris un Commissaire accrédité. Combien nous souffririons pour M. Hector Fabre, s'il trouvait, tous les matins, dans les feuilles officieuses du gouvernement français, des insultes semblables à celles que le Consul-Général de France, qui est à Québec, lit journellement dans quelques feuilles canadiennes qui passent pour toucher de près à l'Administration !

Assez souvent, les attaques de la presse contre un gouvernement étranger ont été considérées comme un *casus belli*. Les dépêches d'aujourd'hui nous informent que le ministre de Perse à Washington quitte son poste pour une raison semblable. Serait-ce magnanime de notre part, de nous abriter derrière notre position de colonie irresponsable, pour vilipender un gouvernement étranger qui nous demanderait compte de ces insultes, si nous étions indépendants ? Peut-être les journalistes qui avaient pris la France pour tête de Turc, n'avaient-ils jamais réfléchi qu'ils violaient outrageusement les lois de l'hospitalité.

Le bruit commence à se répandre que M. Dubail, Consul-Général de France à Québec, actuellement à Paris, ne reviendra pas au Canada et n'y aura pas de successeur. Nous en serions humilié pour le bon renom de notre pays, sous le rapport de la courtoisie internationale. Mais vraiment, nous ne pourrions ni nous en étonner, ni nous en plaindre.

Nous sommes certain qu'il n'y a pas un seul de nos ministres, —à quelque cabinet qu'il appartienne—, qui, se rappelant quels égards les gouvernements se doivent entre eux, quand ils ont ensemble des relations amicales,—daignât donner aux attaques journalières dont nous parlons, l'encouragement de son approbation.

Avant de poser la plume, qu'il nous soit permis de rappeler de nouveau que tous les gouvernements européens, même ceux qui ont été antérieurs à 1789, se sont rendus coupables des mêmes crimes anti-religieux que les gouvernements républicains de France, sans avoir expié leurs torts avec la même générosité. La république française vote encore, tous les ans, 50 millions pour les dépenses du culte ; elle maintient les missions catholiques à l'étranger et quand les jours d'amertume arrivèrent pour la Papauté, c'est elle qui alla chercher Pie IX à Gaëte et qui le ramena à Rome, au prix des trésors de la France et du sang de soldats républicains.

Aussi, lorsqu'on lui reproche si bruyamment ses fautes, pourrait-elle, dire comme Farinata au Dante

A cio non fu' io sol ; ....
Ma fu io sol.............................
Colui che la defesi a viso aperto

" A faire ce mal-là, je n'ai pas été la seule ; ......mais seule...... je la défendis à visage découvert."

On inscrit le mal sur des tablettes d'airain et les services, sur le sable de la plage ! —Seulement, ce n'est pas d'un chrétien ; ce n'est pas non plus d'une bonne politique. Si les représentants de la France à Québec communiquent à leur gouvernement—comme c'est leur devoir—tout ce qui s'imprime contre lui, sans lui tenir le moindre compte du bien qu'il fait, il y a lieu d'être surpris que les républicains français, justement exaspérés, n'aient pas déjà supprimé le budjet des cultes.

Toujours la vieille histoire : on critique chez les autres ce qu'on trouve très-bien chez soi.

La constitution américaine déclare que tout enfant né sur le territoire des Etats-Unis est Américain. C'est fort bien ; *hur ah for Uncle Sam !*

La nouvelle loi française porte que les enfants nés en France de parents étrangers seront français, si leurs parents sont domiciliés en France, à moins qu'à leur majorité, ils ne réclament la nationalité de leur père.

Voilà une loi idiote ! s'écrie le *World* de New-York. Et qu'on remarque pourtant qu'aux Etats-Unis la nationalité de l'enfant n'est même pas subordonnée à la condition de domicile des parents !

On sait que, conformément à un récent ordre en conseil, le contrôle des droits de flottage dans le district d'Ottawa a passé du ministère du Revenu de l'Intérieur à celui des Travaux Publics.

D'un autre côté, les gouvernements de Québec et de l'Ontario ont décidé d'avoir leurs bureaux de Terres de la Couronne séparés de celui du gouvernement fédéral.

Par suite de ces remaniements, plusieurs employés fédéraux sont jetés sur le pavé et la place de percepteur en chef des droits de flottaison n'en est que plus ardemment recherchée.

La *Patrie* croit tenir de bonne source que la majorité des membres du cabinet voudrait élever à ce poste M. J. Poupore, ancien député de Pontiac ; mais que sir Hector Langevin ne veut pas de ce choix. Son homme à lui serait M. H. G. Chaloner, de Québec, que protège M. McGreevey, membre de cette ville aux Communes.

Jusqu'à ce point, ces renseignements peuvent être exacts, sauf un ou deux détails ; mais voici qui entre dans le domaine de la fantaisie. D'après la *Patrie*, M. Poupore aurait exhalé ses plaintes en ces termes :

" J'avais quitté la scène politique, dit-il, et vivais parfaitement heureux avec ma position d'agent d'immigration, lorsqu'en 1878, sir Hector et plusieurs autres sont venus me trouver et se sont presque traînés à mes genoux pour me décider à me porter candidat dans le comté de Pontiac pour le parti conservateur. J'ai résigné ma position pour représenter le comté. Aujourd'hui, sir Hector veut me jeter dans la rue."

L'*Evening Post* de New-York publie les observations suivantes au sujet de la vente à Paris des tableaux de la collection Secrétan :

" A la vente des tableaux de M. Secrétan, l'*Angelus* de Millet a été acheté pour le Musée du Louvre au prix de 553,000 francs, après une compétition animée par des Américains qui ont poussé jusqu'à 550,000 francs. A première vue, il semblerait que les Français ont fait l'offre la plus élevée ; mais en réalité l'enchère américaine a été plus haute de 165,000 francs, le droit de douane sur les objets d'art étant de 30 pour cent. Le prix que les acheteurs new-yorkais consentaient à payer pour le tableau était donc de 715,000 francs, soit 550,000 francs pour le propriétaire et 165,000 francs de droits de douane."

On verra par nos dépêches de ce jour que l'Américain M. Sutton a offert 50,000 francs pour les pauvres de Paris, si le gouvernement français consentait à lui céder l'*Angelus* au prix où il l'a acheté. C'est, par conséquent, à 765,000 francs que ce tableau serait revenu aux Américains si l'offre de M. Sutton avait été acceptée.

Le procès que M. Thomson vient d'intenter à MM. Hurdman frères, marchands de bois de Hull, intéresse au plus haut point grand nombre d'industriels de cette localité. Il mérite d'autant plus l'attention publique qu'il n'est qu'un des incidents de la fameuse affaire de *Table Rock*. Aussi croyons-nous devoir en tracer l'historique à grands traits.

Feu Philomen Wright aurait acquis, au dire de M. Thomson, la propriété des chûtes d'eau des Chaudières, en amont de Hull, et cette propriété aurait été vendue par ses héritiers à M. Thomson, qui l'a revendue plus tard aux frères Hurdman. Aujourd'hui, ces derniers refusent de lui payer un solde de $134,000. C'est ce refus qui aurait donné lieu au procès.

De leur côté, les frères Hurdman prétendent que le gouvernement provincial de Québec leur ayant contesté la validité de leurs titres, ils s'étaient abouché avec ce dernier et lui avaient acheté ses prétendus droits, quels qu'ils fussent. De là leur refus de payer M. Thomson avant qu'il ait établi ses titres de propriété.

Ce dernier ayant refusé tout délai, l'affaire a été portée devant le juge Malhiot à Aylmer, qui a statué, le 28 juin, en donnant gain de cause aux défendeurs.

Mais ce n'est là qu'un incident. Le fond même de la chose reste à décider.

La propriété de la force motrice des Chaudières était-elle restée à la province de Québec, qui l'a vendue ensuite à M. W. George Hurdman, ou bien avait-elle été transférée, lors de la confédération des provinces, au gouvernement fédéral, ou enfin avait-elle été comprise dans une vente très antérieure, faite à défunt Philomen Wright ? Tel est le point du plus grand intérêt que les cours auront à décider.

M. James L. Hughes, inspecteur des écoles publiques de Toronto, se porte candidat conservateur dans le comté d'Ouest Middleson, contre M. G. W. Ross, ministre provincial de l'Instruction publique.

Aux dernières élections, M. Ross fut élu par 2,021 voix contre 1,826 données à M. Robert Brown.

Voici déjà quelques mois que M. Hughes fait la guerre à M. Ross dans les journaux.

Dans le cours de l'an dernier, il n'est pas parti d'Ottawa moins de 200,000 lettres qui portaient la grifte d'affranchissement de quelque fonctionnaire. C'est là un abus criant.

La bonne harmonie a cessé de régner dans le corps de musique du 43e bataillon. Il paraitrait que pendant le dernier campement à Gananoque, le chef de musique aurait eu le *toupet*,—en anglais, on dit la joue, *cheek*,—de tenir tête au chirurgien du bataillon.

Amené prisonnier devant le colonel Anderson, le coupable allait être puni disciplinairement, quand tous les musiciens, la grosse caisse en tête, menacèrent de ne plus jouer si leur chef était mis aux arrêts.

Que faire ? Le bataillon ne pouvait pas cependant rentrer en ville sans musique ! Il fallut donc, pour complaire à ces enragés musiciens, baisser pavillon, faire taire la discipline et laisser le chef tranquille. Mais les choses n'en resteront pas là.

LES PINS

O pins, énormes fûts, titans des forêts vierges,
Vous qui montez du sol au ciel incessamment,
La terre est votre autel et vous êtes les cierges
Qui l'éclairez sans fin de votre verdoiement.

Quand le vent hiémal s'allonge sur la cime
Des bois découronnés par son souffle émondeur,
Vous gardez, tandis que l'âpre hiver les décime,
Sur vos robustes bras l'éternelle verdeur.

Que décembre se voile ou que juin étincelle,
L'air s'imprègne de vos arômes infinis ;
Vous jetez les senteurs que votre ombre recèle
L'automne, aux arbres morts, et l'été, dans les nids.

Quand la pâle clarté du jour qui se dérobe,
Estompe à l'horizon vos troncs audacieux,
On croirait que du pied vous écrasez le globe,
Et que de votre front vous étayez les cieux.

Et pourtant, pins rêveurs, de gigantesque taille,
Vous dominez en vain les éléments troublés,
Le fer du bûcheron vous frappe et vous entaille
Et vous couche sur l'herbe ainsi qu'on fait des blés.

Car votre majesté n'est pas même épargnée
Par ces déboisements sacrilèges qui font
Tomber sous le tranchant aigu de la cognée,
Le chêne au cœur d'airain et l'orme au flanc profond.

GONZALVE DESAULNIERS.

DEPECHES DU MATIN

(*Service spécial.*)

Accusé de conspiration

LONDRES, 5—Joseph R. Cox, représentant de Clare-Est, a été sommé de comparaître devant la cour de Drogheda, le 8 juillet, pour répondre à l'accusation de conspiration.

Le Pape est affligé

ROME, 5— Le Pape ressent beaucoup le coup porté par M. Crispi qui l'accuse d'être l'ennemi de l'Italie, en cherchant à recouvrer le pouvoir temporel grâce au soulèvement des autres nations contre Rome.

Popularité de la Russie en Servie

BELGRADE, 5—M. Perisani, ministre de Russie, qui a assisté, hier, au sacre du jeune roi Alexandre, a été l'objet d'une ovation à Saitchair. Toutes ses allusions à la Russie ont été reçues avec enthousiasme.

M. Laguerre suspendu

PARIS, 5— On dit que le conseil du barreau de Paris a suspendu pour deux mois, M. Laguerre, le bras droit de Boulanger, pour avoir publié un libelle contre M. de Beaurepaire dans un journal dont il est lui-même propriétaire, ce qui est contraire aux règlements du barreau.

Le chemin de fer du Congo

BRUXELLES, 5—Une dépêche du gouverneur-général du Congo dit que le navire anglais *Loulaba*, de Liverpool, qui jauge 1860 tonnes, et qui est parti d'Anvers le 18 juin avec une cargaison de 2,500 tonneaux, a remonté le fleuve Congo jusqu'à Matadi. Voilà qui va décider de quel point devra partir le chemin de fer du Congo.

Avis indirect à quelques feuilles canadiennes

WASHINGTON, 5 juillet—Hadli Hussein Ghooly Nhan, ministre de Perse à Washington, doit partir le 12 pour Londres, où il rejoindra son shah. Ce diplomate dit, pour expliquer son départ, qu'il va demander à son souverain s'il ne serait pas à propos de le rappeler de son poste, à cause des articles malveillants que les feuilles américaines ont publiées au sujet de son souverain.

CHEAPSIDE

BARGAIN SPECIAL

Pour cette semaine

Coton épongé uni, pour 22 cts remplaçant avec avantage toute soie épongée.

500 paires de rideaux en dentelles vendues à des prix en bas du prix coûtant

Vente sans réserve de poles de toute sorte pour rideaux.

Job considérable de gants de soie vendus en bas du prix coûtant,

Vente sans réserve de Dolmans et de corsages pour visités perlés.

Voyez notre fond de Dolman impermeables pour demoiselles.

N. B.—Si vous voulez avoir un habillement de bon goût et bien fait allez chez

DUPUIS & NOLIN

L'HOTEL - CUSHING

M. Arthur Cushing, bien connu en cette ville par la manière habile avec laquelle il dirigea l'ancienne maison "Cushing" sur la rue Nicholas, vient d'ouvrir sur la rue Sussex, un salon de première classe, où il tiendra toujours des **BOISSONS DE PREMIERE CLASSE — Toujours en mains des CIGARES de première marque.**

CUSHING & CO,
No. 548 Rue Sussex.

LICITEE — VISITE EST SOLLICITEE.

REMEDE DE PINUS

POUR les HEMORROIDES

Marque de Commerce

Onguent PINUS

Pour les hémorroïdes internes ou externes. La guérison ne manque jamais de se produire après quelques applications.

SUPPOSITOIRE PINUS—Pour hémorroïdes av c écoulement interne de sang. Remède et préventif sûrs.

Un des principaux ingrédients de ce remède est la gomme pure du Pin blanc du nord.

Mis en boites séparées.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS

—PREPARE PAR—

Pinus Medical Co.,
Ottawa, Ontario.

DOMINION FLOUR STORE

La place où vous pouvez acheter à meilleur marché toutes espèces de grain, farine etc

THOMAS GORMAN
PROPRIETAIRE

36, Carre du Marche By. 36

Warner's Safe Cure

The Only Cure For Kidney Diseases

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Reparer vos Balances —ou— INSPECTER vos POIDS Allez chez le soussigné.

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier,
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

Habillements de messieurs faits et réparés. Satisfaction garantie.

A. DAOUST, tailleur,
No. 18 rue Nicholas, Ottawa.
'an 9 1a

A VENDRE

Un bon Hôtel situé au quai de Brown donnant à la traverse de Papineauville L'hotel est actuellement occupé. D. gramme des batisses : maison 24 x 30, 1er appartements, et une bonne grande cuisine de 18 x 20 ; une écurie de 20 x 22 ; une remise de 40 pieds et une bonne cour.

Le tout se vendra à grand marché, visitez la place et faites vos offres. Le tout a coûté $2000.

S'adresser à ELOI SENE,
Chapleau, Ont.

LA PLUS
Grande Manufacture
DE
BALANCES
DU
CANADA

Au delà de 100 différents genres de

BALANCE A Charbon — BALANCE A Foin — BALANCE A Grain — BALANCE A Thé

Vitrines d'exposition améliorées (Show Cases), Tiroirs à argent.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et demandez une liste de prix. S'adresser à

C. Wilson & Fils
16, RUE ESPLANADE, 16
TORONTO, Ont

LA PEINTURE
-: ENRAILLEE ANGLAISE :-
—ET LES—
PEINTURES A BAIN

Dans toutes les couleurs à la mode.

On vient de les recevoir par le steamer Michigan, directement des manufacturiers.

Les prix du détail sont de 10 pour cent meilleur marché que partout ailleurs au Canada.

Stock complet et varié.

WM. HOWE.

LOYER & CIE
Nouveau Magasin d'Epiceries

No 226, RUE DALHOUSIE
Coin de la rue de l'Eglise, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part du paronage. 21 11 87-1a

TAPIS ! TAPIS

Prélarts,
Sommiers elastiques,
Matelas,
Voitures d'Enfants,
Chaises de repos et sofas

Vous pouvez vous procurer toutes ces marchandises par petits versements à la semaine chez

W. DAVIS
222 RUE WELLINGTON.

Avis pour la Santé

Buvez les célèbres bières et porter de Molsons. Vous pouvez vous les procurer chez E. G. Faulkner, coin des rues Dalhousie et St-André, le seul agent pour les villes d'Ottawa et de Hull. Si vos fournisseurs ne l'ont point, demandez les.

MONTRES ET BIJOUTERIES

Un assortiment complet aux plus bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente sinon l'argent vous sera remis Reparations de montres avec soin et dans les règles de l'art chez H NOREZ No.30 rue Rideau, près du pont desSapeurs

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
— DU CANADA —
" CITIZENS "
FONDEE EN 1864

BUREAU PRINCIPAL : Edifice de la Compagnie d'Assurance " CITIZENS," 181 rue St. Jacques, Montréal.

DIRECTEURS :
Hon. J. J. C. Abbott, Sénateur, Président
Andrew Allan, Ecr., Vice-Prés dent.
Robert Anderson, Ecr | Arthur Prevost, Ecr
Alp Desjardins, M. P. | J. O. Gravel, Ecr.
H. Montagu Allan, Ecr.
William Smith, sec-trés.
G. E. Hart, gérant général

CAPITAL SOUSCRIT - $1 009,800
Dépôt au gouvernement fédéral 122,840
G. W. SEGUIN, Sous agent. EDWARDS KING Agent de ville
27 RUE SPARKS, OTTAWA.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de **Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.** afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Hotel - Riendeau

Tenu sur le plan Européen et Américain.
64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

Cet hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des prémisses de la saison, préparée par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, et liqueurs cigares de choix. JOSEPH REINDEAU, Propriétaire.

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, Ont.

JULIEN & CIE

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur (basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

Les ordres sont remplis avec promptitude.

JULIEN & CIE,
466 rue Sussex.

TOUJOURS EN MAGASIN,
TOUTES SORTES DE
SAUCISSES ET BOUDINS
En gros et en détail chez
CHARLES MICHON,
Etal No. 3, Marché By.

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures chez

R. WOODLAND,
38 rue Besserer, près du bassin du Canal

EAUX :-: SULFUREUSES
DE VICTORIA
Sur le chemin de Montreal

Bains ouverts le 4 de mai. Cinq mille d'une charmante promenade en dehors de la ville La diligence laissera le bureau de poste tous les mercredi et diman he à 9 heures a.m. et sera de retour à 6 30 hrs p. m. Conditions $1.25 et $1.50 par jour. Les bains sont de 50 centins ou $5 la douzaine.

Pour toute autre information s'adresser à

F. O. RING,
Gérant

Ou par lettres au propriétaire, 461 rue Wellington.

LES MEILLEURS QUALITES DE **CHARBON**

T. G. Brigham Successeur de J. C. Browne & Cie. Bloc Russel
26 RUE SPARKS

CHARRON

A FOURNAISE, "Egg," "Nut," "Stove," est le meilleur charbon mou Américain Charbon Extra fin et doublement tamiser, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON
27, rue Sparks.

FAITES FAIRE VOS
PHOTOGRAPHIES
— EN —
COSTUMES :-: D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe

AU STUDIO DE
PITTAWAY & JARVIS
117 RUE SPARKS
Téléphone 361

EDITION COMPLETE
— ET —
OFFICIELLE
— DU DEBAT SUR —
LES BIENS DES JESUITES

Dans la Chambre des Communes
OTTAWA, MARS 1889

PRIX - - 25 cents

— EN VENTE CHEZ —
P. C. GUILLAUME
Rue Sussex

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

BELCOURT & MacCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avoués, Solliciteurs, Agents Parlementaires, Notaires, etc. etc.
No. 34½ Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
W.H.Walker. D.L.McLean. C.A.Blanchet.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

TAYLOR McVEITY
AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.
— BUREAU : —
Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Supreme et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS,
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

F. F. LEMIEUX
Avocat, Solicitenr, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

J. T. JULIEN
273 RUE ST PATRICE
VITRIER, PEINTRE
DECORATEUR,
TAPISSIER ET BLANCHISSEUR.
Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits Star Yatisi et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

Mlle COLLINS A toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union.
D. LEE, propriétaire.
216—RUE DALHOUSIE—216

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).

E. A. LEPROHON
ARCHITECTE
BUREAU : VICTORIA CHAMBERS
2ème étage, chambre No 9.
Résidence, 204 rue Daly, Ottawa

LE PROFESSEUR GAGNON donne la santé au moyen d'un REMEDE SAUVAGE et d'une découverte importante pour la guérison de la Catharre. Tout le monde sait qu'il n'y a pas une seule maladie dans le monde sans qu'il y ait une racine ou une herbe pour la guérir. PROFESSEUR GAGNON, 289 rue Dalhousie.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC
— BUREAU —
31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, Ottawa

ROBINSON & CIE
GRAINETIERS et FLEURIST
Marchands de toutes semences, jardinières et potagères, bouquets de fleurs, plantes et toutes sortes d'ouvrages en fleurs pour cérémonies de mariage ou enterrement, une spécialité.
222 Rue Rideau, Ottawa, Ont.